

# Note Méthodologique : travaux en hauteur code du travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

---

## Contexte & finalité de la méthodologie

---

Démarche de conseil pour sécuriser les interventions en hauteur et assurer la conformité au Code du travail.

- Prévenir les chutes et accidents graves en milieu professionnel.
- Mettre en conformité les pratiques et équipements.
- Cible: BTP, industrie, logistique; responsables sécurité, chefs de chantier, QHSE/RH.
- Optimiser l'organisation et le suivi des interventions en hauteur.

**Point clé :** Une visite sur site est indispensable pour un diagnostic complet des conditions réelles de travail.

---

## Objectifs de la mission

---

- Réduire les risques liés aux chutes et incidents.
- Identifier les dangers et analyser les pratiques en place.
- Formaliser des procédures adaptées et conformes.
- Former/sensibiliser les équipes et préciser les EPC/EPI requis.
- Élaborer un plan d'action et mettre en place un suivi/audits réguliers.

## Périmètre / livrables attendus

---

- Analyse terrain: modes opératoires, surfaces, équipements; échanges avec opérateurs et responsables.
- Analyse documentaire et réglementaire: procédures internes, certificats, protocoles, registres, suivi des formations.
- Recommandations opérationnelles et organisationnelles: consignes, choix d'équipements, sensibilisation/formation.
- Suivi de mise en œuvre: coordination des intervenants, reporting périodique, retours d'expérience.
- Livrables: rapport de diagnostic, audit réglementaire, plan d'action détaillé/personnalisé, rapports de suivi et reporting.

## Démarche méthodologique (étapes)

---

### Étape 1 — Diagnostic initial

- Visite terrain, observation des pratiques, recueil d'informations.
- Cartographie des surfaces et équipements utilisés.

- Résultat/livrable: état des lieux précis et rapport de diagnostic.

### Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification de conformité: procédures, certificats, protocoles, registres.
- Revue du suivi des formations existantes.
- Résultat/livrable: identification des écarts et audit réglementaire.

### Étape 3 — Recommandations et plan d’action

- Recommandations opérationnelles et organisationnelles.
- Mise à jour des consignes, besoins en équipements, sensibilisation/formation.
- Résultat/livrable: plan d’action détaillé.

### Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre, coordination des intervenants.
- Reporting périodique et gestion des retours d’expérience.
- Résultat/livrables: amélioration continue et rapports de suivi.

## Planning / durée / jalons

| Phase                   | Objectif                     | Jalon / livrable              | Durée indicative       |
|-------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| Diagnostic initial      | Évaluer pratiques et risques | Rapport de diagnostic         | 2 à 3 jours            |
| Analyse documentaire    | Vérifier la conformité       | Audit réglementaire           | 1 à 2 jours            |
| Recommandations         | Définir le plan d’action     | Plan d’action détaillé        | 3 à 5 jours            |
| Suivi et accompagnement | Mettre en œuvre et suivre    | Rapports de suivi / reporting | Variable selon besoins |

Interventions sur site et/ou à distance, avec un planning adapté pour ne pas perturber l’activité.

## Rôles & responsabilités

### Consultant

- Conduit le diagnostic terrain et l’analyse documentaire/réglementaire.
- Formule des recommandations et élabore le plan d’action.
- Assure le suivi: coordination des intervenants, reporting périodique.
- Anime l’amélioration continue via retours d’expérience et audits réguliers.

### Client

- Parties prenantes: responsables sécurité, chefs de chantier, superviseurs, QHSE/RH (pilotent la conformité).
- Fournissent l’accès aux sites et les informations terrain.
- Transmettent la documentation requise et participent aux réunions (présentiel/distanciel).

## Prérequis & données nécessaires (inputs)

---

- Procédures internes et protocoles d'intervention.
- Certificats de conformité des équipements.
- Registres de prévention et registres/traçabilité des formations.
- Plans de prévention et rapports d'audits antérieurs.
- Informations terrain: modes opératoires, surfaces, équipements utilisés.
- Disponibilité des opérateurs et responsables pour échanges/entretiens.

## Modalités de pilotage & qualité

---

- Interventions sur site complétées par des réunions en présentiel ou à distance.
- Reporting périodique et livrables détaillés à chaque phase.
- Coordination des intervenants et organisation du suivi régulier.
- Amélioration continue basée sur les retours d'expérience.
- Audits réguliers pour pérenniser la sécurité et la conformité.
- Planning adapté pour limiter l'impact sur l'activité opérationnelle.